

RÉSUMÉ

INTRODUCTION. Parce qu'elles permettent l'utilisation de la langue signée pour communiquer à distance, les technologies basées sur l'utilisation de la vidéoconférence semblent mieux adaptées aux besoins des personnes sourdes gestuelles. La conversation serait plus naturelle, plus spontanée, plus facile, plus riche en contenu et plus rapide qu'avec les appareils de télécommunication basés sur le français écrit. Même s'il existe plusieurs logiciels de vidéoconférence sur le marché, dont certains disponibles gratuitement sur Internet, aucune évidence scientifique n'a encore été rapportée quant à leur efficacité communicationnelle pour des sourds dans un contexte résidentiel. Le but de cette étude consistait à comparer l'efficacité de la communication à distance via la vidéoconférence et le téléscripneur.

HYPOTHÈSES. 1) Les logiciels de vidéoconférence permettent une meilleure communication à distance que les technologies basées sur la transmission de texte (ATS), 2) Les logiciels de vidéoconférence spécifiquement conçus pour les personnes sourdes utilisant une langue signée permettent une meilleure communication à distance que ceux conçus pour le grand public, 3) Les personnes sourdes sont plus satisfaites avec les logiciels de vidéoconférence qu'avec les technologies basées sur la transmission de texte, et 4) Les personnes sourdes sont plus satisfaites avec les logiciels de vidéoconférence conçus spécifiquement pour les personnes sourdes qu'avec ceux conçus pour le grand public.

MÉTHODES. Un devis transversal a été retenu. La communication à distance a été évaluée sous six conditions expérimentales : 1) le logiciel Allan eC Omnitor; 2) le logiciel Polycom ViaVideo II; 3) le logiciel Microsoft Windows Live Messenger; 4) le vidéophone D-Link; 5) l'ATS (français écrit); et 6) le face à face (standard de référence). Toutes les conditions étaient réalisées en langue des signes québécoise (LSQ) sauf l'ATS qui a été complété en français écrit. L'échantillon était constitué de 30 personnes présentant une surdité d'origine congénitale, ayant comme mode principal de communication la LSQ, utilisatrices régulières de l'ATS et âgées entre 18 ans et 65 ans. Les instruments de mesure comprenaient trois tests d'intelligibilité (reconnaissance de phrases, suivi du discours et échanges conversationnels), le chronométrage des tests et l'évaluation de la satisfaction. L'ordre de passation des tests était aléatoire ainsi que l'ordre de passation des cinq technologies. A posteriori, deux orthophonistes ont réalisé l'analyse des données (enregistrements vidéo et relevé papier de l'ATS). Des coefficients de performance ont été calculés en fonction des résultats aux tests d'intelligibilité et du temps requis pour compléter chaque tâche. Des tests de Wilcoxon ont été utilisés pour comparer les différences entre les conditions expérimentales, tant au niveau de la performance aux trois tests, que sur la satisfaction.

RÉSULTATS. Seule l'hypothèse 1 est confirmée; les trois autres sont réfutées. Les résultats aux tests d'intelligibilité montrent également que les technologies de vidéoconférence sont très proches, et parfois similaires, à la communication en face à face.

CONCLUSION. Les intervenants en déficience auditive peuvent appuyer leurs recommandations cliniques sur des données probantes en ce qui a trait à l'efficacité communicationnelle des logiciels Omnitor, Polycom, D-Link et Microsoft Windows Live Messenger. Les sourds apprécient moins Microsoft Windows Live Messenger sur les paramètres de fluidité du mouvement à l'écran et d'efficacité. Les intervenants doivent toutefois s'assurer que les sourds peuvent assumer eux-mêmes les frais mensuels du réseau Internet haute vitesse, l'équipement informatique et les coûts des logiciels s'ils ne sont pas gratuits. De futures recherches sont nécessaires pour étudier entre autres le recours à un service de relais-vidéo pour les conversations entre sourds et entendants (faisabilité, coût-efficacité, formation des intervenants, suivi informatique).